FEDERATION FRANÇAISE DU PRET A PORTER FEMININ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 12/01/2026

À Aix-en-Provence

Audience du 12 janvier 2026 - Action judiciaire des fédérations et enseignes contre SHEIN

À l'initiative de 19 fédérations professionnelles du commerce et de l'industrie, représentant plus d'une centaine de marques et d'enseignes, une action judiciaire d'une ampleur inédite a été engagée contre la plateforme en ligne SHEIN pour concurrence déloyale.

« Les marques françaises subissent depuis des années la concurrence déloyale de SHEIN, entre faux rabais, produits hors normes et dangereux pour le consommateur, et vol de données. Aujourd'hui, nous disons stop à ces pratiques et demandons la reconnaissance du préjudice économique subi. »

Yann Rivoallan,
Président de la Fédération Française du Prêt à Porter Féminin

Aujourd'hui, **les fédérations et entreprises requérantes ont comparu devant le Tribunal de commerce d'Aix-en-Provence**, à l'occasion de la première audience de la procédure afin de fixer le calendrier d'instruction et les échanges entre les parties.

Nous rappelons un principe essentiel : la liberté du commerce n'a de sens que si elle s'exerce dans le respect des règles applicables à tous.

Elles rappellent que la plateforme en ligne **Shein a été condamnée à plusieurs reprises par les autorités publiques** pour pratiques commerciales trompeuses, manquements aux obligations de conformité et de sécurité des produits et violation de la réglementation sur la protection des données personnelles.

Ces manquements massifs et répétés ont permis à Shein de réduire illégitimement ses coûts, d'accroître ses profits et de gagner des parts de marché au détriment des acteurs économiques implantés en France respectueux des règles et de la sécurité des consommateurs.

FEDERATION FRANÇAISE DU PRET A PORTER FEMININ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Fédérations et enseignes demandent par conséquent la **reconnaissance du préjudice économique subi** par les acteurs implantés en France et **l'octroi de dommages et intérêts proportionnées à ces pertes**.

Elles s'en remettent aux juridictions compétentes pour instruire le dossier avec indépendance et rigueur.

À propos de la FFPAPF : Engagée aux côtés des entrepreneurs de mode français, la Fédération Française du Prêt à Porter Féminin accompagne la transformation du secteur et prépare les entreprises aux enjeux de demain.

Son rôle : encourager l'innovation, soutenir une mode plus responsable et aider les marques à saisir de nouvelles opportunités pour renforcer leur performance.

Export, entrepreneuriat, juridique, rayonnement médiatique… La Fédération s'adresse à toutes celles et ceux qui cherchent des solutions concrètes et un regard clair sur l'avenir de la mode, pour assurer la pérennité de leur activité.

Contact Presse :
Alexane Spieser
aspieser@pretaporter.com
06 19 78 18 84